

RÈGLEMENT POUR LES CATÉGORIES JEUNES

Saison 2015/2016

Les règles éditées par la F.F.B.B. sont évidemment celles à utiliser pour les jeunes ; vous trouverez cependant ci-dessous les précisions nécessaires pour nos rencontres de jeunes féminines & masculins.

I. U20

II. U17, U15 & U13

III. U11

IV. U9

V. MATERIEL U7

VI. RÈGLES COMMUNES AUX CATÉGORIES JEUNES

I. U20

La formule de championnat sera définie en fonction des engagements des équipes.

II. U17, U15 & U13

A) Première Phase (septembre à décembre).

1) Championnat Pré-Ligue :

Il est organisé entre les équipes respectant les conditions d'engagements et désirant disputer en janvier le championnat Ligue.

Pour participer à ce brassage qualificatif, il faut répondre aux critères suivants :

- 1 entraîneur diplômé FFBB, 1 arbitre.

- **Les équipes 2 ne pourront participer au championnat ligue que si leur équipe 1 dispute le championnat de France ou est qualifiée pour le championnat inter-ligue.**

Le fait de disputer la phase Pré-Ligue ne qualifie pas systématiquement les équipes restantes en championnat Excellence.

Les équipes inscrites en Pré-Ligue et refusant la montée en Ligue seront déclassées en Honneur et ne pourront pas jouer les phases finales du championnat.

2) Pré-Championnat :

Il est organisé entre les équipes volontaires de bon niveau, un pré-championnat dont la forme, poule(s) de 6 avec rencontres aller et retour ou poules de 4 avec Aller/Retour , ou poules de 7, 8 ou 9 avec rencontres aller seulement) dépend du nombre d'engagés.

Ces équipes, comme celles de Pré-Ligue ont vocation particulière à participer aux championnats Excellence ou Honneur en 2ème phase, (sauf résultats sportifs insuffisants et problèmes de places).

Les équipes inscrites en Pré Championnat et refusant l'Excellence seront déclassées en Honneur et ne pourront pas jouer les phases finales.

3) Brassage :

Poules de 6, rencontres aller et retour. Les équipes ont vocation à participer aux championnats Excellence, Honneur ou Challenge.

Le nombre d'équipes par poule pourra être modifié selon le nombre d'équipes engagées.

B) Deuxième phase (janvier à avril).

Il est constitué, suivant les résultats de la première phase et le nombre total d'équipes engagées :

1) 1 ou 2 poules de 6 en championnat Départemental Excellence

2) 1 ou 2 poules de 6 en championnat Départemental Honneur

3) Les autres équipes participeront au championnat Challenge selon le nombre d'engagés.

C) Troisième phase (avril et mai): phases finales.

1) Championnat Départemental : (Excellence et Honneur).

- Quart de finales croisés chez le mieux classé et sur 1 match

- Demi- finales sur terrain neutre

- Finale sur une journée

2) Challenge :

Phases Finales: des précisions seront apportées lors de la connaissance du nombre d'équipes engagées.

D) Composition des poules :

Les poules sont établies en tenant compte du classement de la saison écoulée (Pré-Ligue et Pré-Championnat).

Pour les championnats composés de plusieurs poules, la Commission Sportive se réserve le choix de modifier cet ordonnancement pour des cas exceptionnels.

En cas de défection, il peut être fait appel aux clubs les mieux classés de la saison écoulée dans la catégorie inférieure.

RÈGLEMENTS :

- Application des règles FFBB.

- Règles du brûlage :

Equipes de niveaux différents, les équipes de niveau supérieur fournissent une liste de 7 joueurs, ne pouvant participer aux rencontres du niveau inférieur et ce avant la première journée.

Équipes évoluant au même niveau : chaque équipe est personnalisée, liste à envoyer au Comité avant la première journée.

Un joueur non brûlé ayant participé à au moins une rencontre en équipe I ne peut jouer en équipe III ni en équipe IV. Un joueur ayant participé à une rencontre en équipe II ne peut jouer en équipe IV.

Ce point de règlement ne s'applique que lorsque toutes les équipes concernées jouent à des niveaux différents.

- Règles de participation

Un joueur de la catégorie U20, U17 et U15 ne peut participer qu'à DEUX RENCONTRES au maximum dans la même journée de Championnat même s'il est surclassé (à l'exception des Tournois pour autant que le temps de jeu soit réduit). **Pour les U15, les 2 rencontres seront obligatoirement dans leur catégorie d'âge.**

Un joueur de la catégorie U13 ne peut participer qu'à UNE SEULE RENCONTRE dans la même journée de Championnat même s'il est surclassé (à l'exception des Tournois pour autant que le temps de jeu soit réduit).

La journée de Championnat comprend la période allant du VENDREDI SOIR au DIMANCHE SOIR.

- Pénalités sportives différées

Les pénalités sportives prises dans la phase de brassage préparatoire aux différents championnats, seront reportées sur les championnats Excellence, Honneur & Challenge.

Le résultat acquis sur le terrain sera maintenu dans les classements des phases de brassage.

Exemples de causes de pénalités :

- Licences non-conformes, Surclassement non établi,
- Rencontre non jouée,
- Forfait, Etc ...

- Participation aux phases finales:

→ Pour les joueurs évoluant en département, application de la règle des « 7 majeurs » et des équipes personnalisées (si besoin).

→ Pour les joueurs évoluant en Ligue ou championnat de France, ne pourront participer aux phases finales que les joueurs ayant participé, en dernière phase, **au minimum, à la moitié des matchs de l'équipe concernée qualifiée.**

Cf. Tableau récapitulatif des règlements

III. U11

A) Première Phase (septembre à novembre).

Toutes les équipes disputent un premier brassage géographique.

Poules de 8 avec rencontres « aller » seulement.

Les équipes ont vocation à participer aux championnats Excellence, Honneur ou Challenge

Le nombre d'équipes par poule pourra être modifié selon le nombre d'équipes engagées.

B) Deuxième phase (novembre à février)

2 poules de 8 en niveau A

Sont incorporées les 16 meilleures équipes du brassage. Les équipes se rencontrent en match « aller » seulement.

1 poule en niveau B de 8 équipes.

Sont incorporées dans cette poule les équipes classées de 17 à 24 dans le premier brassage. Les équipes se rencontrent en match « aller » seulement.

Les autres équipes continuent leur phase de brassage en niveau C. Peuvent y être intégrées les nouvelles équipes inscrites.

C) Troisième phase (février à avril)

Les 4 premiers de chaque poule de niveau A sont qualifiés pour le championnat Excellence.

Les 3 suivants de chaque poule sont qualifiés pour le championnat honneur ainsi que les 2 premiers de la poule niveau B.

Le dernier de chaque poule niveau A + les 6 équipes restantes de la poule niveau B + les équipes du niveau C disputent le challenge.

Toutes les équipes sont réparties en poule de 4 avec rencontres aller/retour.

D) Quatrième phase (avril et mai): phases

finales.

1) Championnat Départemental : (Excellence et Honneur).

Titre :

- Quart de finales croisés chez le mieux classé et sur 1 match
- Demi-finales sur terrain neutre
- Finale sur une journée

2) Challenge secteur :

Des précisions seront apportées lors de la connaissance du nombre d'équipes engagées.

Participation aux phases finales:

Pour les joueurs évoluant en département, application de la règle des « 7 majeurs » et des équipes personnalisées (si besoin).

E) Composition des poules :

Les poules sont établies en tenant compte du classement des poules de la phase précédente.

Pour les championnats composés de plusieurs poules, la Commission Sportives se réserve le choix de modifier cet ordonnancement pour des cas exceptionnels.

En cas de défection, il peut être fait appel aux clubs les mieux classés de la phase précédente dans la catégorie inférieure.

RÈGLE DE PARTICIPATION ET ORGANISATION MATÉRIELLE:

Les équipes mixtes sont autorisées seulement dans la catégorie U11. Elles évolueront en catégorie masculine.

Pour toutes les compétitions :

- Si moins de 7 joueurs, la rencontre se déroule mais **est perdue par pénalité = 0 point.**
- Victoire = 2 points, défaite 1 point, pénalité pour moins de 7 joueurs, forfait ou pénalisation sportive = 0 point.
- Obligation aux entraîneurs d'indiquer les entrées en jeu des 4 périodes sur la feuille de marque.
- **Chaque joueur inscrit sur la feuille de marque doit jouer au moins un quart - temps entier avant la 4^{ème} période et au plus trois quarts-temps au total de la rencontre.**
- Les remplacements sont autorisés sur blessure ou 5 fautes personnelles ou pendant les temps-morts de la 4^{ème} période.
- Au cours de ces temps-morts le nombre de joueurs concernés par le changement est libre, et doivent être notés sur la feuille de match.

Trois secondes défensives :

Après un premier avertissement (pour l'ensemble de l'équipe et sans réparation), tout joueur défenseur restant plus de trois secondes dans la zone restrictive commettra une violation dite " 3 secondes défensives". L'arbitre signale la violation en levant la main ouverte, sans siffler, laisse l'action se terminer :

- Si panier réussi ou faute personnelle : suite comme le précise le règlement FFBB.

- Si panier manqué, ou balle volée par la défense : l'arbitre siffle " violation défensive " (l'explique rapidement aux joueurs), et donne une remise en jeu à l'équipe attaquante derrière la ligne de touche, en prolongement de la ligne de lancer-franc, en zone avant, et à l'opposé de la table de marque.

* Il est bien entendu que cette règle, doit être appliquée avec un esprit pédagogique, et ne doit pas être un nouveau moyen d'assurer la victoire. Il en va de la responsabilité morale des éducateurs...

** Cette mesure doit permettre d'essayer de lutter contre les défenses "type zone", et a été votée à

l'unanimité au Comité Directeur 64 du 19 mai 2005 à Gotein.

RÈGLEMENTS :

- Application des règles FFBB.
- Règles du brûlage :

Équipes de niveaux différents, les équipes de niveau supérieur fournissent une liste de 7 joueurs, ne pouvant participer aux rencontres du niveau inférieur et ce avant la première journée.

Équipes évoluant au même niveau : chaque équipe est personnalisée, liste à renvoyer au Comité avant la première journée.

Un joueur non brûlé ayant participé à au moins une rencontre en équipe I ne peut jouer en équipe III ni en équipe IV. Un joueur ayant participé à une rencontre en équipe II ne peut jouer en équipe IV.

Ce point de règlement ne s'applique que lorsque toutes les équipes concernées jouent à des niveaux différents.

- Pénalités sportives différées

Les pénalités sportives prises dans la phase de brassage préparatoire aux différents championnats, seront reportées sur les championnats Excellence, Honneur & Challenge.

Le résultat acquis sur le terrain sera maintenu dans les classements des phases de brassage.

Les pénalités sportives acquises en première phase seront appliquées sur la seconde phase du championnat.

Exemples de causes de pénalités :

- Moins de 7 joueurs en U11
- Non- respect des entrées en jeu en U11,
- Licences non-conformes,
- Surclassement non établi,
- Rencontres non jouées,
- Forfait, Etc ...

- Sur la prolongation :

La prolongation est la continuité du 4^{ème} quart temps, à savoir que les 5 joueurs présents à la fin du 4^{ème} quarts-temps débutent la prolongation. Les changements ne peuvent se faire que sur temps mort (un par équipe). **Si à l'issue de la prolongation, le score est de parité, on démarre une nouvelle prolongation et la première équipe qui marque (LF ou panier) gagne.**

IV. U9

Pour les U9 mise en place à partir de décembre de rencontres aller/retour si possible et sans phase finale. Les rencontres peuvent se jouer le samedi matin, après midi ou même mercredi. Celles-ci sont prévues afin de préparer nos petits à rejoindre le « championnat » U11.

REGLEMENT :

Tous les joueurs doivent être licenciés !

Ces rencontres sont **strictement** réservées aux U9 et U8, interdiction aux U10 et aux U7 de participer à ces rencontres

L'engagement à ces rencontres implique une rigueur et un respect du calendrier. Les clubs doivent recevoir mais aussi se déplacer : le but étant toujours que les enfants jouent.

TOUS LES MATCHS DOIVENT ETRE JOUES.

Matériels : Ballons B 5 ; Terrain aux dimensions officielles ; Panneaux : hauteur des cercles 2.60 m ; Ligne des lancers tracée à 4 m (U11)

Rencontres en 4 c 4 afin de favoriser les espaces et donc de donner la possibilité aux joueurs de s'exprimer davantage.

Résultats : Pas d'affichage de scores / pas de classement / aucun résultat à saisir sur FBI

Feuilles de marque : remplies et envoyées au Comité pour vérification.

Dans ces rencontres, la victoire n'étant pas la priorité, un score nul est valable

Changement : au coup de sifflet, possibilité d'effectuer des changements dans toutes les périodes.

Tous les joueurs doivent entrer en jeu

Temps mort : 1 temps mort par quart temps et par équipe

Nombre minimum de joueurs pour une équipe: 6

Temps de jeu :

- 4 périodes de 5mn
- Ou 6 périodes de 4 mn
- Ou 5 périodes de 4 mn

Chaque période peut être séparée par des pauses (2mn)

Mi-temps (ou pas) de 10 mn

Dans l'intérêt des enfants, tous les fonctionnements peuvent être envisagés à condition que les entraîneurs se mettent d'accord au début du match

Les entraîneurs doivent avoir un état d'esprit éducatif. Ainsi nous vous demandons de vous entendre sur la formule de ces rencontres : choix du temps de jeu, choix des oppositions (ex : les +dégourdis dans 1 ¼ temps, les garçons, les filles....)

V. MATERIEL U7

Ballons : B3 / B5 / ballons souples

Paniers : hauteur réglable en fonction de la taille et de la force des enfants (de 1m60 à 2m60)

Aire de jeu limitée : ½ terrain, ou espace délimité par des lignes

Pas de règles spécifiques U7. Adaptabilité à l'enfant et ses capacités.

VI. RÈGLES COMMUNES AUX CATÉGORIES

JEUNES

Des « réserves » pourront être déposées auprès de la Commission Technique qui jugera des stratégies employées. Si elles étaient confirmées, les équipes contrevenantes à ce règlement pourront être exclues des phases finales.

ARBITRAGE :

Brassage, Championnat Excellence, Championnat Honneur et Challenge Secteur, l'arbitre doit être un partenaire de jeu. L'esprit sportif doit toujours être présent dans l'arbitrage chez les jeunes.

En initiation :

- le code de jeu doit être interprété largement, notamment les règles du « marcher » et des « 3 secondes », les fautes personnelles qui sont le plus souvent des maladroresses que des tricheries ou des contacts volontaires.
- Chaque décision doit être expliquée rapidement au joueur. Même si cela prend un peu de temps, cela permettra au joueur de ne pas recommencer d'où un gain ultérieur de temps.
- Dans tous les cas, l'arbitrage doit être adapté au niveau de jeu constaté.

L'arbitre doit être un éducateur : il fait partie intégrante de la formation du joueur. Le joueur (euse) doit éprouver du plaisir à jouer et pouvoir s'exprimer dans le jeu suivant son niveau de pratique sans négliger les règles essentielles. Il ne doit pas être paralysé par les interdits et une application trop stricte du règlement.

L'arbitre est un ami, non un censeur. Il est nécessaire au bon déroulement de la compétition. **Adaptation – Explication - Education – Formation**, sont les mots clés de l'arbitrage chez les jeunes.

HORS CLASSEMENT et HORS CHAMPIONNAT:

Des équipes peuvent être engagées dans toutes les catégories en Hors Championnat. Tous les résultats face à ces équipes seront enregistrés P pour l'équipe HC et 0 pour l'équipe adverse.

Des équipes peuvent s'engager en cours de saison dans toutes les catégories.

Uniquement dans les catégories **U11** les équipes engagées en seconde phase pourront participer aux phases finales.

RECOMMANDATION AUX CORRESPONDANTS DE CLUBS :

Il est important de donner ce règlement à tous vos entraîneurs de jeunes, par équipes **des U17 à U10**, garçons et filles.

FORMATION DES RESPONSABLES TECHNIQUES, MISE A JOUR DES CONNAISSANCES.

Tous les responsables techniques d'équipes de club doivent essayer de suivre les filières départementales

de formation "cadres techniques club" : animateur mini-basket, animateur club, ou initiateur ou doivent essayer de suivre la filière régionale de formation CQPTSRBB

Pour l'ensemble des techniciens, le suivi d'un stage départemental, régional ou national et/ou le suivi des soirées d'information technique départementale durant la saison sportive, constitue un minimum de sérieux pour les compétences d'éducateur.

La Commission Technique départementale est à votre disposition pour vous apporter son aide.

La Commission Sportive départementale se réserve le droit de modifier ce règlement.